

Attaché principal d'administration hospitalière

Informations sur le concours

Publié le :	10-10-2025
Filière :	Filière administrative
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur épreuves
Voie(s) d'accès :	Examen professionnel - concours pour avancement de grade
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Adresse d'envoi email des candidatures :	
Date du concours :	17-12-2025
A propos du poste :	

Conformément aux dispositions du décret n°2001-1207 du 19 décembre 2001 modifié portant statut particulier du corps des attachés d'administration hospitalière et de l'arrêté du 31 décembre 2009 fixant la composition du jury, la nature des épreuves et les modalités d'organisation de l'examen professionnel cite ci-dessus, un examen professionnel en vue de l'avancement au grade d'Attaché d'Administration Hospitalière Principal est organisé à l'Etablissement Public de Santé Mentale de l'Aube pour 1 poste.

Informations sur l'établissement

Nom :	Etablissement Public de Santé Mentale de l'Aube
Ville :	10500 Brienne-le-Château
Site Web :	https://www.epsm-aube.fr/

Pour candidater

Date limite de candidature :	10-11-2025
Conditions de candidature :	

Peuvent faire acte de candidature toute personne remplissant au 31 décembre de l'année en cours les conditions fixées à l'article 11 du décret n°2001-1207 du 19 décembre 2001 portant statuts particuliers des corps des attachés d'administration hospitalière:

Ø Justifier d'au moins six ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie A ou de même niveau,

Ø Être en position d'activité, de détachement ou de congé parental.

Pièces à fournir :

En tout état de cause, les candidats devront produire, à l'appui de leur candidature :

- Une demande d'admission à concourir sur papier libre ;
- Une attestation administrative justifiant la durée des services publics effectués par le candidat ;
- Un curriculum vitae détaillé, les titres, diplômes et formations suivies
- Un dossier exposant l'expérience et le projet professionnel ainsi que les travaux réalisés et qui est accompagné des justificatifs correspondants- Imprimé de Reconnaissance des Acquis de l'expérience Professionnelle est disponible par demande au :

epsma.drhpaie@hcs-sante.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Monsieur le Directeur Délégué de l'E.P.S.M de l'Aube
Direction des Ressources Humaines
3, avenue de BEAUFFREMONT
10500 Brienne-le-Château